Novembre 19, 2025

David Rae, président-directeur général DPM Metals Inc. 150 King Street West Suite 902, P.O. Box 30 Toronto, Ontario, Canada, M5H 1J9

Objet : DPM doit définitivement mettre fin à son projet Loma Larga et se conformer à la loi

Cher David Rae,

En février 2022, un juge de l'Unité judiciaire du travail du canton de Cuenca a ordonné la suspension provisoire du projet Loma Larga à la suite d'une action en protection intentée par la Fédération des organisations indigènes et paysannes de l'Azuay (FOA) et les systèmes communautaires d'approvisionnement en eau de Tarqui, Victoria del Portete, Girón et Escaleras afin de suspendre l'exploitation minière pour absence de consultation préalable, libre et éclairée des communautés autochtones, absence de consultation environnementale et préoccupations concernant l'impact sur l'environnement et l'eau potable en aval du projet minier canadien.

Quatre mois plus tard, en juillet 2022, l'unité judiciaire du travail a confirmé et ordonné la suspension de l'exploitation minière. DPM Metals Inc a fait appel, arguant entre autres qu'il n'y avait pas de communautés autochtones dans la région, et a perdu. La suspension a été confirmée en août 2023 par la chambre spécialisée en matière civile et commerciale de la cour provinciale de justice d'Azuay. En janvier 2024, la suspension a été confirmée à nouveau par la Cour constitutionnelle de l'Équateur, laissant en vigueur la décision de la Cour provinciale de justice d'Azuay. À ce jour (novembre 2025), **la mine est suspendue depuis plus de trois** ans et l'affaire est toujours devant les tribunaux. Une dernière décision des tribunaux pourrait entraîner la **suspension définitive** du projet.

En 2019, 86,79 % des habitants du canton de Girón ont voté contre la mine lors d'un référendum contraignant, obligeant la société canadienne INV Metals, ancienne propriétaire du projet minier, à déplacer l'emplacement de la future usine d'extraction d'or. En 2021, dans la ville de Cuenca, lors d'un autre référendum contraignant, 80,03 % de la population a voté en faveur de l'interdiction de l'exploitation minière dans les sources d'eau où se trouve le projet Loma Larga. Reconnaissant le principe de la non-rétroactivité, à partir de cette date, la consultation de Cuenca a mis fin à l'espoir du titulaire du permis minier de passer à la phase d'exploitation du gisement de Loma Larga. En conséquence, l'État équatorien ne pouvait délivrer aucun acte administratif ni signer aucun accord contraire au mandat populaire. Les référendums

sont constitutionnellement approuvés par la Cour constitutionnelle de l'Équateur et ne sont pas rétroactifs.

Malgré ce rejet juridique et social clair du projet, le projet Loma Larga continue de fonctionner au mépris flagrant de la décision de la Cour supérieure et de la Cour constitutionnelle de l'Équateur, ainsi que des deux référendums contraignants organisés en 2019 et 2021.

Les irrégularités et la violence qui ont entouré l'octroi de la licence environnementale au projet Loma Larga en juin 2025 ont suscité une <u>indignation publique croissante</u>. Tel fut le cas de la consultation préalable, libre et éclairée, qui fut largement dénoncée par la communauté de San Pedro de Escaleras pour avoir été menée auprès de personnes n'appartenant pas à leur communauté. De plus, ce processus n'aurait pas pu avoir lieu, car <u>il n'existe aucune loi spécifique</u> régissant la procédure de mise en œuvre effective et la portée du « consentement libre, préalable et éclairé » en Équateur.

En réponse à la pression publique constante, le mercredi 6 août, le ministère de l'Énergie et des Mines de l'Équateur <u>a annoncé</u> que la suspension du projet Loma Larga se poursuivrait indéfiniment, jusqu'à ce que le <u>plan de gestion environnementale</u> de Dundee concernant la phase d'exploitation du projet soit publié et ait été dûment diffusé auprès de la population. En réponse, le gouvernement national <u>a annoncé</u> le 25 septembre qu'il « entamerait la procédure appropriée pour suspendre le permis environnemental du projet Loma Larga, géré par la société Dundee ».

La résistance publique au projet a conduit plus de cent mille habitants de Cuenca et d'Azuay à inonder les rues de Cuenca le 16 septembre 2025, lors d'une manifestation historique, qualifiée de « Cinquième fleuve de Cuenca », exigeant l'annulation des concessions minières accordées à DPM Metals Inc.

- Le 30 septembre, la société a annoncé avoir « temporairement suspendu son programme de forage de 23 000 mètres, dont le lancement était prévu pour le second semestre ».
 L'entreprise continuera à collaborer avec les parties prenantes pour répondre à leurs préoccupations et travaillera avec le gouvernement pour comprendre ses attentes concernant la reprise des activités prévues par DPM. »
- Le 3 octobre, le Ministre de l'environnement d'Équateur (MAE) a révoqué la licence environnementale accordée à DPM Metals pour la phase d'exploitation du projet : « Un résultat de la pression soutenue exercée par Cuenca et Girón, en particulier par la fabuleuse manifestation, le Quinto Río du 16 septembre ».
- Une semaine après que le président Daniel Noboa a déclaré que le projet Loma Larga «n'allait pas plus loin ».

Nous sommes préoccupés par le fait que DPM annonce dans son dernier <u>communiqué de presse</u> du 6 octobre que « [à] la lumière de cet événement, nous évaluons toutes les options disponibles pour préserver la valeur et maintenir les options pour nos actionnaires ».

Nous sommes également préoccupés par le fait que DPM semble disposée à poursuivre ses activités en menant des campagnes de relations publiques pour coopter les communautés et donner l'impression à ses investisseurs que le projet bénéficie d'une licence sociale.

Tout semble indiquer que DPM a l'intention de poursuivre ses activités malgré le retrait de son permis environnemental et la suspension du projet. Si DPM Metals Inc ne peut ou ne veut pas se conformer à la Constitution, aux lois nationales et aux réglementations environnementales de l'Équateur, alors il devrait renoncer à exercer ses activités minières dans le pays.

Ce non-respect de la loi et la manière <u>violente et irrégulière</u> dont l'entreprise a obtenu le permis environnemental, en consultant avec des personnes qui ne font pas partie de la communauté de San Pedro de Escaleras, n'ont fait qu'alimenter le malaise et le mécontentement dans la région et dans le pays. Ceci pendant une grève nationale convoquée par la plus grande organisation autochtone de l'Équateur, la CONAIE, contre le modèle extractiviste, dont l'une des principales revendications est l'annulation du permis environnemental du projet Loma Larga et le respect de la consultation populaire de Cuenca.

Après avoir examiné l'étude d'impact environnemental et social (EIES) du projet, une étude indépendante publiée en septembre 2022 par la société Geoambiental <u>TERRAE</u> a conclu que les graves erreurs et omissions dans le plan de la société pour son projet aurifère et cuprifère pourraient exposer les communautés de la province d'Azuay à un risque élevé. L'étude souligne la forte contamination par l'arsenic, compte tenu de l'interconnexion entre le páramo (lieu où le projet minier devrait être construit) et les eaux souterraines qui font partie des sources d'approvisionnement en eau de centaines de milliers d'habitants de la région. L'étude de TERRAE, ainsi que deux autres études techniques et scientifiques indépendantes précédant le projet et la plus récente étude de l'Entreprise municipale d'eau et d'assainissement de la ville de Cuenca (<u>ETAPA</u>) de 2024, parviennent à des conclusions similaires à celles de TERRAE : **le projet n'est pas viable.**

Dans sa politique de responsabilité d'entreprise, DPM <u>déclare</u> qu'elle « applique une approche holistique rigoureuse à la gestion des déchets, conformément à la norme mondiale de l'industrie en matière de gestion des déchets, qui garantit l'élimination sûre à long terme des déchets ». Cependant, l'étude de TERRAE souligne que DPM n'a pas pris en compte dans son EIES les scénarios dans lesquels des niveaux élevés de précipitations ou une catastrophe naturelle, telle qu'un tremblement de terre, pourraient déstabiliser le dépôt de résidus miniers et, au contraire, a qualifié de « non pertinent » un éventuel effondrement des résidus miniers.

En raison de leur défense pacifique de l'eau et du páramo de Kimsakocha, les défenseurs de l'environnement ont été systématiquement criminalisés et victimes de violences. Récemment, les organisateurs de la marche historique pour la protection de l'eau du 16 septembre, parmi lesquels des membres de la Fédération des organisations indigènes et paysannes de l'Azuay (FOA), des

Systèmes communautaires d'eau de Tarqui, Victoria del Portete et le <u>Cabildo por el Agua</u>, ont été criminalisés et leurs <u>comptes bancaires gelés</u> dans une <u>tentative de</u> « criminaliser la protestation sociale et de faire taire la résistance des communautés ».

En soutien aux communautés touchées par l'exploitation minière de Loma Larga et à la société civile, nous nous faisons l'écho de leurs revendications et demandons à DPM Metals Inc. :

- 1. Suspendre <u>définitivement</u> le projet minier de Loma Larga et ses activités minières dans le páramo de Kimsakocha
- 2. **Respecter** les décisions judiciaires de 2022, 2023 et 2024 et les référendums contraignants de 2019 à Girón et de 2021 à Cuenca. DPM doit respecter ces décisions judiciaires et se conformer à la loi.
- 3. **Renoncer à** toute tentative de recours devant des tribunaux arbitraux, étant donné que l'article 422 de la Constitution équatorienne interdit de céder la souveraineté juridictionnelle à des instances d'arbitrage international.

Depuis plus de 30 ans, les communautés touchées par l'exploitation minière ont exprimé de manière écrasante et ferme que le projet Loma Larga ne correspond pas à leurs moyens de subsistance et à leur économie locale.

Malgré les décisions judiciaires sans appel contre le projet Loma Larga et le rejet général de la population, le projet continue de fonctionner au mépris total de la décision de la Cour provinciale de justice d'Azuay et de la Cour constitutionnelle de l'Équateur, ainsi que des deux consultations contraignantes organisées en 2019 et 2021.

Il est temps que DPM Metals respecte la décision du tribunal d'Azuay et de la Cour constitutionnelle, ainsi que les deux consultations populaires contraignantes. En tant qu'organisations équatoriennes et internationales et personnes individuelles, nous nous joignons à l'appel des Équatoriens pour un Kimsakocha sans exploitation minière. Cuenca a déjà décidé : Kimsakocha ne sera pas touché!

CC:

Craig Kowalik Ambassadeur du Canada en Équateur

Honorable Maninder Sidhu Honorable Maninder Sidhu, ministre du Commerce international

Simon-Pierre Savard-Tremblay Porte-parole pour le Bloc Québécois en matière de Commerce international

Don Davies Porte-parole pour le NPD en matière de Commerce international

Elizabeth May

Cheff du Parti Vert du Canada

SIGNATAIRES

Alemagne

1. Rettet den Regenwald

Angleterre

2. The Gaia Foundation

Argentine

- 3. ATTAC Argentina
- 4. Asamblea Argentina mejor sin TLC
- 5. Asamblea Jáchal No Se Toca
- 6. ATTAC Argentina
- 7. Confederación Latinoamericana y del Caribe de Trabajadores Estatales (CLATE)
- 8. Diálogo 2000 Jubileo Sur/Américas

Australie

9. Rainforest Information Centre

Belgique

10. CATAPA

Brésil

11. Environmental Defender Law Center

Bolivie

12. TerraJusta

Canada

- 13. Americas Policy Group (APG)
- 14. Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
- 15. Canadian Network on Corporate Accountability (CNCA)
- 16. Canadian Centre for Policy Alternatives (CCPA)
- 17. Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
- 18. Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)
- 19. Common Frontiers
- 20. CUAL UQÀM (Comité UQÀM Amérique Latine)
- 21. Friends of the Earth Canada
- 22. Grandmothers Advocacy Network
- 23. Greenpeace Canada

- 24. Humanitarian Health Hub
- 25. Kairos
- 26. Kanawayandan D'aaki
- 27. Mining Injustice Solidarity Network (MISN)
- 28. Mining Justice Alliance (Vancouver)
- 29. MiningWatch Canada
- 30. Nature and Biodiversity
- 31. Laboratorio Lagopède, Universidad de Québec en Chicoutimi (UQAC)
- 32. Latin American Canadian Solidarity Association (LACSA)
- 33. Le Journal des Alternatives
- 34. Pax Christi Toronto
- 35. People's Health Movement-Canada
- 36. Popular Democracy Movement
- 37. Rights Action
- 38. Terranfibia Researching Group
- 39. Victoria Central America Support Committee
- 40. Victoria Peace Coalition

Colombie

- 41. Alianza por los derechos de la Naturaleza ADN COLOMBIA
- 42. Colectivo ArtoArte
- 43. Comité para la defensa del agua y el páramo de Santurbán
- 44. Fundación Enlace Social
- 45. Mcc movimiento cívico de conciencia ciudadana

Chili

- 46. Chile Mejor sin TLC
- 47. Fundación Chile Sin Ecocidio
- 48. Observatorio de Conflictos Mineros de América Latina (OCMAL)
- 49. Observatorio Latinoamericano de Conflictos Ambientales (OLCA)
- 50. Plataforma América Latina y el Caribe Mejor Sin TLC

Équateur

- 51. Alianza de Organizaciones por los Derechos Humanos del Ecuador
- 52. Cabildo por el Agua de Cuenca
- 53. Cabildo por las Mujeres del cantón Cuenca
- 54. CEDENMA
- 55. Centro de Documentación en Derechos Humanos "Segundo Montes Mozo SJ" (CSMM)
- 56. Colectivo Ecologista Jacuna Kai
- 57. Colectivo Somos Ciudadanos
- 58. Comunidad Panasgrupo del Ecuador
- 59. Fundación Savia Roja
- 60. Escuela Agroecológica de Mujeres Defensoras del Kimsacocha
- 61. Escuela de Mujeres Agroecológica de Leg Tabacay

- 62. Escuela de Agroecológica Virgen de la Merced
- 63. Escuela de Agroecológica y Biosalud de San Marcos
- 64. Escuela de Agroecologia de Bulán
- 65. Escuela de Agroecológica de Guayara 2
- 66. Escuela de Agroecológica de la UNOIC-S
- 67. Escuela de Agroecológica de Mujeres Sisa Wayra
- 68. Escuela de Agroecológica, Liderazgo y Salud Ancestral de Mujeres de la Ucorsayta
- 69. Escuela de Agroecológica de Tenta
- 70. Escuela de Agroecológica de Mujeres Asomupkisa
- 71. Escuela de Agroecológica y Medicina Ancestral Hermano Miguel
- 72. Escuela Agroecológica de la Libertad
- 73. Federación de Organizaciones Indígenas y Campesinas del Azuay (FOA)
- 74. Fundación Wakani
- 75. Junta Administradora de Agua Potable Victoria del Portete y Tarqui
- 76. Misioneras Franciscanas de San José
- 77. Movimientos de Mujeres Ecologistas del Sur
- 78. Proyecto Dulcepamba
- 79. Red Agroecológica del Cañar
- 80. Red Pluriversa Chela Calle
- 81. Yasunidos Guapondelig
- 82. Union de defensores del agua y la naturaleza

États Unis

- 83. Defend Them All
- 84. Earth Law Center
- 85. Earthworks
- 86. Institute for Policy Studies Global Economy Program
- 87. Malach Consulting

Espagne

- 88. Atlas de Justicia Ambiental
- 89. Salva la Selva

Hollande

90. Transnational Institute (TNI)

Honduras

91. Centro de Investigación y Promoción de los Derechos Humanos (CIPRODEH)

Mexique

- 92. Bios Iguana A.C.
- 93. GeoComunes AC
- 94. Otros Mundos Chiapas
- 95. Perspectivas Interdisciplinarias en Red, asociación civil

96. Red Mexicana de Afectadas/os por la Minería (REMA)

Monde

- 97. The Global Alliance for the Rights of Nature (GARN)
- **98.** Yes to Life, No to Mining Global Solidarity Network

Panama

- 99. AdoptaBosque
- 100. Centro de Incidencia Ambiental (CIAM)
- 101. Colectivo Voces Ecológicas (COVEC)

Colibrí, Asociación Ecologista de Panamá

- 102. Espacio Encuentro de Mujeres -Colectiva Eco Resistencia Feminista
- 103. Guardianes del Rio Cobre

Pérou

104. Derechos Humanos Sin Fronteras

Serbie

105. Earth Thrive

Suisse

106. Rights of Mother Earth

Professeurs(eures) d'université, avocat(es), leaders autochtones et militant(es) des droits humains:

- 1. Alberto Acosta, President of the National Constituent Assembly of Ecuador 2007-2008
- 2. Alberto Arroyo Picard, Professor and researcher, *Universidad Autónoma Metropolitana de México*
- 3. Alexandra Pedersen, Adjunct Assistant Professor, Master of Earth and Energy Resources Leadership (MEERL) program and Department of Geological Sciences and Geological Engineering, *Queen's University*
- 4. Ana Puyol, Biodiversity conservation specialist, Executive director Fundación Wakani
- 5. Andrea Sempertegui, Assistant Professor, Whitman College
- 6. Ann De Shalit, Gender & Social Justice, Trent University
- 7. Anne-Emanuelle Birn, Professor of Global Development Studies, *University of Toronto*
- 8. Catalina González, Communications professor, *Universidad de Cuenca*
- 9. Dr. Catherine Coumans, Research Coordinator and Asia-Pacific Program Coordinator, MiningWatch Canada
- 10. Dr. Catherine Nolin, Professor of Geography, University of Northern British Columbia
- 11. Cathy Vaillancourt, Professeure titulaire, Institut national de la recherche scientifique (INRS)

- 12. Dr. Chris Beyers, Associate Professor at the Department of Global Justice and Development, Director of the Human Rights and Global Justice, *Trent University*
- 13. Dave Saint-Amour, PhD, Professeur, département de psychologie, *Université du Québec à Montréal (UQAM)*
- 14. Daviken Studnicki-Gizbert, Professor of History, McGill University
- 15. Donna Ashamock- Kitchenuhmaykoosib Inninuwug, Treaty 9 territory, Eeyou/Inninew (Cree) community organizer
- 16. Dr. Donald Cole, Emeritus Professor, Dalla Lana School of Public Health, *University of Toronto*
- 17. Etienne Roy Grégoire, professeur de sciences politiques, *Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)*
- 18. Jen Moore Associate Fellow, Institute for Policy Studies
- 19. Jerry Spiegel, Co-Director, Global Health Research Program, Professor, School of Population & Public Health, Faculty of Medicine, *University of British Columbia (UBC)*
- 20. Joan Martínez Alier. ICTA-Universitat Autònoma de Barcelona- 08193. *Balzan prize 2020, Holberg prize 2023*
- 21. Judy Wilson/tsiqw xwéxwne (Red Hummingbird), Unceded territory of Secwépemcul'ecw
- 22. Julian Aherne, Associate Professor, School of the Environment, Trent University
- 23. Isabelle Lacharme (Ph.D),
- 24. Karine Vanthuyne, professeure titulaire, *Université d'Ottawa*
- 25. Dr. Kirsten Francescone, Professor of Global Justice and Development, *Trent University*
- 26. Laura Macdonald, Professor, Department of Political Science and the Institute of Political Economy, *Carleton University*
- 27. Leila Celis, Professeure, département de sociologie, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- 28. Lisa Kowalchuk, Associate Professor, Department of Sociology and Anthropology, University of Guelph
- 29. Liisa L. North, CERLAC, York University
- 30. Lori Hanson (PhD), Professor Emeritus, University of Saskatchewan
- 31. Maude Barlow, Canadian author and activist
- 32. Marc Fraser, Professeur enseignant, École de technologie supérieure (ETS)
- 33. Michel Tousignant, Professeur émérite, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- 34. Nataly Torres, Economista, FLACSO Ecuador
- 35. Nikisha Khare, MD, CCFP, MPH, family physician
- 36. Rodrigue Turgeon, Avocat et coresponsable du programme national, *MiningWatch Canada*
- 37. Ronald Labonte, Emeritus Professor
- 38. Salvador Herencia-Carrasco, Researcher at the Observatory on Violence, Criminalization, and Democracy, *University of Ottawa*
- 39. Sheila Sampath, Head of Nature and Biodiversity, Greenpeace Canada

- 40. Dr. Steven Emerman, Owner, Malach Consulting, Specializing in Groundwater and Mining
- 41. Suzanne Dufresne, Coordinator, Grandmothers Advocacy Network
- 42. Tania Principe, Executive Director, Kairos
- 43. Teresa A. Velasquez, Associate professor of anthropology, California State University
- 44. Thomas Chiasson-LeBel, Professeur Adjoint, Économie et innovation sociale, *Université* de l'Ontario français (UOF)
- 45. Dr. Thomas Druetz, Professeur agrégé- École de santé publique, Université de Montréal
- 46. Dr. Tracy Glynn, Assistant Professor, Sustainability and Environmental Studies, *St. Thomas University*
- 47. Dr. Vladimir Diaz Cuellar, Global Justice and Development Studies, Trent University
- 48. Yaku Perez, Lawyer for the Federation of Indigenous and Campesino Organizations in Azuay (FOA)